



Chères Chérengeoises, Chers Chérengeois,

A l'approche des vacances, je tenais à faire un point avec vous sur les événements passés et à venir de la vie locale de notre commune.

C'est aussi le moment de vous transmettre quelques informations importantes.

Face aux épisodes de canicule, nous encourageons vivement les personnes fragiles, isolées à s'inscrire sur les registres municipaux. Cette démarche permettra à la mairie de prendre contact avec vous, de s'assurer de votre bien-être et d'intervenir rapidement si nécessaire.

Voici **un petit récapitulatif des consignes** qu'il est prudent d'appliquer :

Quels sont les effets de la chaleur ?

		
Crampes	Fatigue inhabituelle	Maux de tête
		
Fièvre > 38°C	Vertiges / Nausées	Propos incohérents

Si vous voyez quelqu'un victime d'un malaise, de propos incohérents ou de fortes fièvres, appelez le 15.

Comment me protéger ?

		
Je reste au frais chez moi ou dans un lieu rafraîchi	Je bois de l'eau sans attendre d'avoir soif	
		
Je me mouille le corps	Je ferme les volets et fenêtres	Je privilégie des activités douces
		
Je mange frais et équilibré	J'évite de boire de l'alcool	Je prends des nouvelles des plus fragiles

ATTENTION
Je suis particulièrement concerné si je suis enceinte, si j'ai un bébé ou si je suis une personne âgée.
Si je prends des médicaments : je demande conseil à mon médecin ou à mon pharmacien.

Comme l'année précédente, le bureau de poste de Chérenge reprend ses horaires d'été, à savoir :

Du **mardi 28 Juillet** au **samedi 29 Août 2026** : de 9h00 à 12h00.

Reprise des jours et horaires habituels à compter du mardi 1^{er} septembre 2026.



LA POSTE



Depuis mi-février, la commune met gratuitement à disposition des habitants des pièges à frelons.

Une initiative menée dans le cadre de la lutte contre cette espèce invasive et qui rencontre un vrai succès : ce ne sont pas moins de **340 pièges déjà distribués aux foyers chérengeois**.

Cette action collective, simple mais utile, permet de protéger notre environnement et de préserver notre cadre de vie.

Si vous n'êtes pas encore venus chercher votre piège à frelons, n'hésitez pas à passer le retirer en mairie.

Le dimanche 12 avril 2026, la mythique course cycliste Paris-Roubaix a, une nouvelle fois, traversé notre commune.

De nombreux fans sont venus les encourager et se sont retrouvés **Place du Général De Gaulle pour partager un barbecue très convivial devant un écran géant.**

L'ambiance était très chaleureuse et le public a également attendu le passage des féminines pour les soutenir et les applaudir.

Merci à tous ceux qui ont contribué à faire de cette journée un beau moment de fête populaire.



A l'initiative des élus du Conseil Municipal des Jeunes, 31 personnes ont eu le privilège de visiter le Palais de l'Elysée le 16 avril dernier.

Une sortie exceptionnelle qui restera gravée dans les mémoires !

Les élèves de CM2 des écoles de la commune ont eu la chance de participer à un tirage au sort qui a permis à **4 d'entre eux d'être sélectionnés pour faire partie du voyage.**

Les participants ont bénéficié d'une visite guidée d'une partie du rez-de-chaussée du Palais, et ont pu poser leurs questions à la guide.

Afin que l'ensemble des élèves puisse profiter de cette belle journée, une restitution vidéo a été remise pour diffusion au sein des écoles.



Le 27 avril dernier, la pharmacie du Château est devenue « pharmacie ambassadrice du don d'organes ».

Cet engagement vise à sensibiliser à une cause essentielle de santé publique : le don d'organes, qui permet chaque année de sauver de nombreuses vies.

Lors d'un passage en pharmacie, n'hésitez pas à vous renseigner sur cette démarche solidaire.

Ce 8 mai 2026 marquait le 81^{ème} anniversaire de la Victoire.

Accompagnée de l'Harmonie Municipale et de nombreux chérengeois, la commune a rendu hommage aux anciens combattants et aux victimes de la Seconde Guerre Mondiale.



L'après-midi du 8 mai, l'Harmonie Municipale de Chérenge a offert son traditionnel concert de printemps, devant une salle comble et un public très attentif aux différentes symphonies.

Merci à toi Yves, et à tous tes musiciens, pour cet instant que j'oserais qualifier de magique !



La braderie de Printemps s'est déroulée le 14 mai et a remporté son habituel succès.

Exposants et chineurs se sont retrouvés dans une joyeuse ambiance.

Cet événement est toujours l'occasion de dénicher l'objet insolite et de faire de belles rencontres entre habitants.

Merci à tous les participants et aux bénévoles qui ont contribué à l'organisation de cette manifestation.

C'est sous un beau soleil printanier que s'est déroulé **le samedi 30 mai**
le Marché du Terroir.

Producteurs locaux, artisans et habitants ont répondu présents, offrant une ambiance festive tout au long de la journée.

Ce rendez-vous gourmand est l'occasion de redécouvrir les saveurs de nos terroirs et de soutenir les producteurs de la région.

Un grand merci à tous les exposants pour la qualité de leurs produits et à l'association « Les Dispos » pour leur prestation musicale lors de cette journée.



Le 6 juin 2026, la municipalité a eu le plaisir de procéder à la traditionnelle cérémonie de remise des médailles du travail et de mettre à l'honneur les mamans de l'année.

La municipalité adresse ses sincères félicitations aux médaillés et aux mamans.



BUDGET 2026 : DANS LA CONTINUITÉ

Suite au renouvellement du conseil municipal, les nouveaux élus ont pu s'initier aux procédures budgétaires, notamment lors du vote du budget qui s'est tenu le 27 avril dernier et dont vous prendrez connaissance ci-dessous.

Dans un contexte national et international dégradé et marqué par une tendance inflationniste, le budget primitif 2026 a été établi avec la volonté :

- De maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants.
- De préserver la capacité d'autofinancement et de maintenir un volume d'investissement nécessaire au développement de la commune.
- De mobiliser des subventions chaque fois que possible.
- Vous trouverez ci-après les tableaux de synthèse du compte administratif 2025 et du budget 2026 présentés par section.

Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement se rapportent à l'ensemble des charges nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité, c'est-à-dire les dépenses qui reviennent régulièrement chaque année comme : achats d'énergie, de denrées, de fournitures, charges de personnel, charges financières, impôts et taxes, subventions aux associations...

Postes / Chapitres	Réalisé 2025	Budget 2026	Part dans le budget
Charges à caractère général	909 496	1 042 000	30.87%
Frais de personnel	1 147 873	1 185 000	35.11%
Charges de gestion courante	242 220	276 200	8.18%
Charges financières et exceptionnelles	35 040	85 800	2.54%
Dotation aux Amortissements	285 745	302 000	8.95%
Financement des investissements	0	484 000	14.34%
Dépenses de fonctionnement	2 620 374	3 375 000	100.00%

Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement peuvent être classées en quatre grandes catégories.

Par ordre d'importance, il s'agit des impôts locaux, des dotations et subventions, de l'emprunt et enfin des revenus issus du domaine et des services de la collectivité. Les locations diverses concernent les revenus locatifs (loyers, salles, fermages) ainsi que le remboursement de notre assurance à la suite de sinistre.

Postes / Chapitres	Réalisé 2025	Budget 2026	Part dans le budget
Impôts locaux et taxes	1 751 489	1 764 000	52.27%
Dotation État	562 484	486 005	14.40%
Produits des services communaux	338 843	348 800	10.33%
Locations diverses et autres produits	157 178	104 524	3.10%
Excédent sur exercice antérieur	0	607 766	18.01%
Autres	53 044	63 905	1.89%
Recettes de fonctionnement	2 863 039	3 375 000	100.00%

Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement correspondent à des dépenses qui ont vocation à rester à l'actif de la collectivité (ex : l'ensemble des bâtiments). Elles comportent également les remboursements en capital des emprunts.

Postes / Chapitres	Réalisé 2025	Budget 2026	Part dans le budget
Remboursement Emprunts et assimilés	90 271	102 000	7.35%
Travaux immobiliers et d'équipements	550 766	1 221 095	88.04%
Autres	53 044	63 905	4.61%
Dépenses d'investissement	694 081	1 387 000	100.00%

Les principaux travaux réalisés en 2025 ont porté principalement sur :

- Rénovation de l'éclairage public par installation de leds
- Remplacement des menuiseries des habitations de l'école Jules Ferry
- Refonte du parc de jeux Parc en ciel
- Réfection des terrains de pétanque

Le budget 2026 est marqué en principal par :

- Extension et aménagement de la salle polyvalente
- Suite de la rénovation de l'éclairage public par installation leds
- Etanchéité terrasse et faux plafond restaurant scolaire
- Aménagement City Park sur le site Planquart

Recettes d'investissement

Les principales recettes permettant de financer les investissements sont au nombre de 4.

Il s'agit de la capacité d'autofinancement, des dotations et subventions, de recettes fiscales et du produit de l'emprunt.

Postes / Chapitres	Réalisé 2025	Budget 2026	Part dans le budget
Remboursement et TVA & TLE, divers	107 318	82 641	5.96%
Subventions	202 205	86 000	6.20%
Amortissements	283 856	300 000	21.63%
Prélèvement sur Budget Fonctionnement	0	484 000	34.90%
Report exercice antérieur	441 704	134 359	9.69%
Emprunts et dettes assimilées	450	300 000	21.63%
Recettes d'investissement	1 035 533	1 387 000	100.00%

Comme précisé en introduction, nous recherchons systématiquement des subventions nous permettant de maintenir un niveau d'autofinancement suffisant et leur demande reste associée à notre réflexion sur les travaux à réaliser comme indiqué au paragraphe précédent.

À ce titre, la ligne « emprunts » se rapporte à l'extension de la salle polyvalente Victor Provo et a été inscrite au budget avec l'incertitude de l'obtention des subventions demandées (contexte national et international dégradé).

Fiscalité locale – Vote des taux 2026

Pour l'année 2026, le Conseil Municipal a décidé de maintenir et de reconduire les taux d'imposition soit :

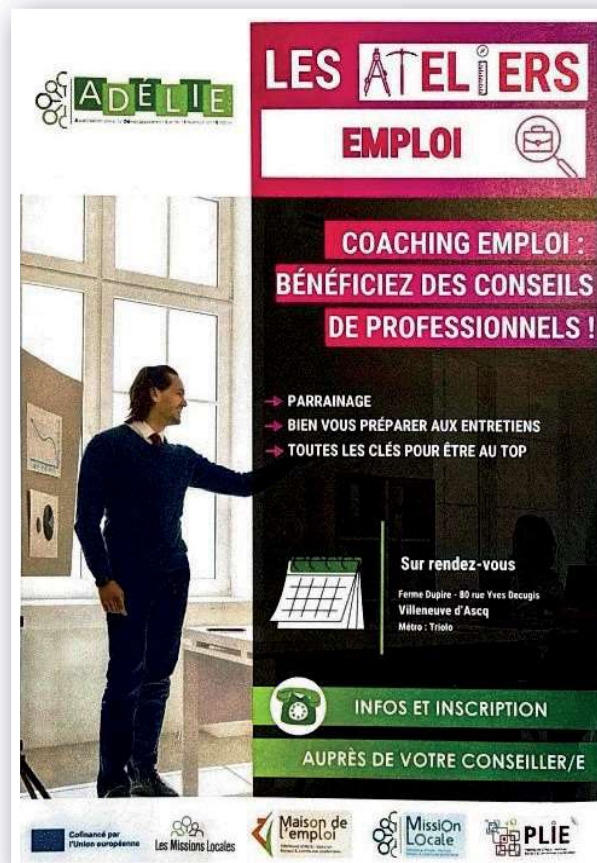
- Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 43,17%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB) : 59,11%
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS) : 25,39%

Pour information, les taux votés par l'assemblée délibérante n'ont pas connu de hausse depuis 2008.

Connaissez-vous ADELIE ???

ADELIE (Association pour le DEveloppement Local, l'Insertion et l'Emploi) est une structure qui regroupe plusieurs dispositifs d'accompagnement vers l'emploi : la Mission Locale, le PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) et la Maison de l'Emploi. Son objectif est d'offrir un accompagnement adapté selon l'âge et la situation de la personne :

- **La Mission Locale** est un lieu d'accueil, d'écoute et d'accompagnement des jeunes sortis du système scolaire, âgés de 16 à 25 ans. L'objectif de son action est l'insertion professionnelle et sociale de personnes en difficultés.
- **Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi** est un dispositif qui s'adresse prioritairement aux adultes de plus de 26 ans. Il propose un accompagnement renforcé « sur-mesure » pour un retour à l'emploi durable.
- **La Maison de l'Emploi** a pour objectif d'accompagner les employeurs, les salariés et les demandeurs d'emplois sur les questions de recrutement, de formation et d'insertion professionnelle, dans l'objectif de favoriser le développement économique local et l'accès à l'emploi.



Pour les nouveaux habitants de notre commune : Bienvenue à Chéreng !

**Vous venez d'emménager ... L'équipe municipale est ravie de vous accueillir !
Notre village est un lieu agréable où il fait bon vivre.**

Afin de vous accompagner dans votre installation et de vous présenter toutes les informations utiles (services municipaux et démarches administratives, associations, commerces et entreprises de proximité, équipements sportifs, aires de jeux, ...), nous vous invitons à nous rendre visite en mairie.

Vous trouverez également tout renseignement sur notre site : www.mairie-chereng.fr

Vous pouvez aussi nous contacter à l'adresse contact@mairie-chereng.fr

ou par téléphone au **03.20.41.37.19**

Les inscriptions pour l'année scolaire 2026-2027 à l'école Jules Ferry sont toujours en cours.

Elles se font directement en Mairie sur présentation des documents nécessaires (justificatif de domicile, dossier d'inscription disponible sur le site internet ou en Mairie et copie du livret de famille).



Dans le cadre d'une démarche d'information sur la protection sociale et la santé, une réunion en partenariat avec AXA est proposée aux chérengeois(e)s le Jeudi 10 septembre 2026 à 17h à l'Espace Culturel Jean Piat.

Des conseillers seront présents pour échanger avec vous et accompagner celles et ceux qui souhaitent obtenir davantage d'informations sur la complémentaire santé.

N'oubliez pas nos futurs évènements

CHÉRENG EN FÊTE le dimanche 12 juillet
Salle Victor Provo et ses extérieurs.

FÊTE DE L'ÉTÉ le vendredi 28 août
Salle Victor Provo.

De 19h à 22h30, barbecue et soirée dansante.

A 23h00, feu d'artifice face à la Mairie.



Nous comptons sur votre présence et, dans l'attente de nous retrouver, je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes et agréables vacances.

Votre Maire dévoué
Pascal ZOUTE